

Avis BP 2022 - CAF 4 décembre 2021

Avis BP 2022 – 04 décembre 2021

La CAF réunie le 4 décembre 2021 émet un avis favorable au budget prévisionnel 2022 présenté.

La CAF tient à saluer le travail fourni tant sur la méthode de construction du BP2022 et la tenue des délais que sur la forme repensée qui permet une meilleure lisibilité et compréhension des dynamiques des grands masses.

La construction du BP avec une visibilité sur 3 ans permet aussi de projeter les projets et les efforts à faire dans la durée pour se projeter vers une meilleure situation financière et une continuité des projets et actions menées. Il faut cependant que l'ensemble des structures réussisse à se projeter sur des plans triennaux et que la V2 soit plus étoffée de ce point de vue.

Il est à noter que 45% des SLA ont remonté leur BP, ce qui reste insuffisant et rend difficile la projection budgétaire commune et réaliste.

Préconisation : Même si le périmètre des SLA est majoritairement excédentaire, la CAF souhaite que l'ASAF et les salariés puissent continuer à accompagner tous les trésoriers dans leur mandat.

Le budget Prévisionnel global des EEDF 2022 présenté en CAF se jour anticipe un **déficit de : 525 189 €** versus un déficit de 383 085 € dans le BP V2 2021 (hors Subvention exceptionnelle Covid)

Il se répartit de la manière suivante :

- Le budget Prévisionnel des **Permanences régionales** présente un excédent de 48 720 € versus un excédent de 79 063 € dans le BP V2 2021
- Le budget prévisionnel des **Structures locales d'Activité** présente un excédent de 170 225€ versus un excédent de 103 077 € dans le BP V2 2021
- Le budget des **Services vacances** présente un **déficit de : 371 717€** versus un déficit de 298 122 € dans le BP V2 2021
- Le budget prévisionnel des **Centres permanents nationaux** présente un déficit de – 108 784€ versus un excédent de 212 436 € dans le BP V2 2021 (vente de Valloire comprise)
- Le budget prévisionnel **des Services nationaux** présente un déficit - 659 066€ versus un déficit de 738 000 € dans le BP V2 2021
- Le budget prévisionnel du FNIAP **présente** un excédent de 395 432€ versus un excédent de 233 147€ dans le BP V2 2021

Concernant le BP des SN:

Le BP des SN à 3 ans, table sur des recettes en hausse : plus d'adhérents, une participation au pôle, des appels à projet et de soutenir la recherche de financement

La masse salariale pour 2022 augmente de 150K par rapport au BP 2021. Cette augmentation est due :

- Au passage sur 12 mois des recrutements de 2021 (Animateur.ices développement et des 2 chargées de communication),
- Au départ à la retraite d'un salarié et son remplacement
- A l'arrivée d'un.e salarié.e en support RH.
- Au prolongement d'une chargée de mission sur 12 mois

Aucun autre recrutement n'est prévu sur les 3 prochaines années.

La masse salariale du siège représente actuellement 88% du budget des SN.

La maîtrise de la masse salariale est un levier économique identifié et validé en assemblée générale 2021.

Préconisation : Il est demandé au service RH de mener un travail de fond durant l'année 2022 pour clarifier la répartition de cette dernière sur les projets afin de pouvoir proposer une organisation salariale efficiente, permettant de répondre aux orientations de l'association et qui anticipe les mouvements de personnel.

La **gouvernance** est présentée dans ce budget comme une masse qui augmente fortement au fil des 3 prochaines années.

Préconisation : La CAF reconnaît l'importance et l'intérêt de revenir à un rythme de réunion bénévoles en présentielle pour une meilleure coordination mais émet un point de vigilance au fait que nous n'en avons pas les moyens financiers à ce jour et qu'il est nécessaire que chaque commission et instance soit vigilante sur ce point.

Sur l'**Admin et fin**, Sur les frais liés au Siège, on baisse d'environ 60 k est constatée sur 2022, inférieure au 100 K envisagé précédemment.

Certaines prestations ont été résiliées et sont portées par des bénévoles et des salariés.

Les frais et recettes liées à la vente du siège sont projetés sur 2024 ce qui participe la baisse des charges et au résultat positif du FNIAP.

Préconisation :
Sur avis de la CAF "l'intitulé **Horizon 2024**" devient "Transition numérique 2024" pour en faciliter la lecture.
Sur avis CAF il faut sortir de la catégorie "transition numérique 2024" la ligne PH1 sur le **projet vacances** et y inclure le coût du second audit SV prévu sur la forme juridique de ces derniers dans le cas où ce travail aurait un coût.

Conclusion sur l'appréciation globale du BP 2022

- Les objectifs adoptés en assemblée générale par le plan levier éco ne sont pas atteints pour l'année 2022. Le déficit structurel des Services nationaux ne se résorbe que de 40 000€, alors que l'objectif était fixé 250k€ pour 2022.
- Un effort de participation des régions au financement des AD à hauteur de 57 301€ est à souligner, pour autant il n'atteint pas l'objectif de 150k€.
- Les nouvelles pratiques d'organisation adopté pendant la période covid comme les réunions en distanciel doivent se maintenir en parti pour limiter les frais de gouvernance qui constitue un gros poste de dépense des services nationaux. Maintenir des efforts constants pour les maîtriser.
- La CAF rappelle que pour tendre vers une bonne gestion budgétaire, il est nécessaire de se doter d'un outil commun permettant de suivre les données. Le cout de cet investissement n'est pas budgété sur les 3 ans à venir car en attente d'études et d'estimations plus approfondies de l'ENT numérique.

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0